

Public concerné, nombre,	Salariés, demandeurs d'emploi, employeurs, tous publics
Prérequis, modalités d'accès	<p>Conditions d'entrée et prérequis nécessaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucun prérequis <p>A retenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aide à la constitution des dossiers d'inscriptions. • 10 Stagiaires maximum • Formation accessible au PSH sur avis médical • Délai d'accès (limite d'inscription) • Durée de validité de la certification : 2 ans puis soumise à recyclage
Présentation générale (problématique, intérêt)	<ul style="list-style-type: none"> • Se former aux gestes d'urgence pour assister et sauver les personnes en difficulté.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable d'intervenir face à une situation d'accident en portant secours à la ou les victime(s) jusqu'à l'arrivée des secours appropriés. • Être capable d'intervenir en toute sécurité lors d'une situation dangereuse sur le lieu de travail. • Être capable de mettre en application, dans le respect de l'organisation de l'entreprise, ses compétences dans le domaine de la prévention, au profit de la santé et sécurité au travail. <p>Taux de réussite : Situé entre 90 et 100% - Voir mise à jour actualisée site internet MFR.</p>
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • 1^{ère} module : La protection et la prévention (Dégagements d'urgence, l'alerte aux populations, prévention dans l'entreprise, les différents acteurs) • 2^{ème} module : L'alerte • 3^{ème} module : La victime s'étouffe (La désobstruction des VA chez l'adulte et chez le nourrisson, obstruction partielle des voies aériennes. • 4^{ème} module : La victime saigne abondamment (Compression manuelle et pansement compressif, saignement pas la bouche le nez ou autre, le garrot) • 5^{ème} module : La victime est inconsciente et respire (La PLS) • 6^{ème} module : La victime ne respire pas (La RCP, l'utilisation du DAE, cas concrets) • 7^{ème} module : La victime se plaint d'un malaise (Le malaise, signes de l'avec) • 8^{ème} module : La victime se plaint après un traumatisme (Plaie grave, plaie simple, les brûlures, les traumatismes dos, cou, tête, membre). <p>Compétences opérationnelles spécifiques, blocs de compétences prévus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser le sens des responsabilités et maîtriser les situations urgentes • Connaissance technique du matériel à disposition • S'adapter à la situation et à son environnement • Maîtriser les gestes et postures d'urgence
Modalités pédagogiques	<p>Moyens pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une équipe pédagogique EXPERTE pour assurer la formation « Sauveteur secouriste du travail », • L'animation de la formation est réalisée par des formateurs spécialistes du domaine de la sécurité et titulaires des attestations et certificats nécessaires à la réalisation de formations. • La lisibilité de la formation est appliquée à travers un référentiel de formation détaillé et précis. <p>Outils pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Salles de cours équipées et dédiées à cette formation :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Tableaux, vidéoprojecteurs disponibles dans toutes les salles - Réseau informatique accessible dans toutes les salles de l'établissement (connexion internet haut débit), salle informatique, • <u>Matériels:</u> <ul style="list-style-type: none"> - Mannequins, défibrillateur automatique, pansements et pansement compressif, garrots, vidéos, maquillage, différents objets et outils factices pour les mises en situations.

	<ul style="list-style-type: none"> • Les candidats sont mis en situation par des exercices pratiques et un questionnaire oral. • Modalités : - Uniquement en présentiel
Compétences / Capacités professionnelles visées	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en pratique l'ensemble des moyens et techniques pour secourir les personnes et exercer de la prévention.
Durée	<ul style="list-style-type: none"> • Durée minimum : 14 heures • Horaires de journées : 8 heures 30 – 12 heures / 13 heures – 16 heures 30 avec une pause à 10 heures et 15 heures
Dates	<ul style="list-style-type: none"> • Suivant calendrier de l'établissement ou commande spécifique d'un financeur • Plusieurs sessions proposées chaque année, nous consulter
Lieu(x)	<ul style="list-style-type: none"> • Lieu : Maison Familiale Rurale de Vercel, 36 rue de Jésus 25530 Vercel 03 81 56 39 40 – mfr.vercel@mfr.asso.fr • Références de l'établissement : N° de Déclaration d'Existence : 43250148225 – N° Siret : 77835631100010 - Statut juridique : Association loi 1901 – N° Déclaration à la Préfecture : 2006-2403-01496 – Organisme référencié qualité, MSA et CARSAT, certifié CNAPS (FOR-025-2023-06-11-20180631995) et enregistré en Préfecture centre examen SSIAP (Ref n° 0003). • Etablissement permettant l'accès aux personnes handicapées
Coût par participant	<ul style="list-style-type: none"> • Formation : 196€ (Etablissement non soumis à la TVA) • Repas possible en restauration scolaire : 10€ le repas du midi • Internat possible en pension complète : 120€ la semaine – Prorata si formation inférieure à une semaine, du lundi au vendredi. • Salle de repos disponible gratuite : Chauffée avec micro-ondes et réfrigérateur à disposition pour un repas tiré du sac • Parking : Gratuit
Responsable de l'action, Contact	<ul style="list-style-type: none"> • Nom, Prénom du responsable de l'action : M. Steve MEYER steve.meyer@mfr.asso.fr
Formateurs, animateurs et intervenants	<ul style="list-style-type: none"> • L'animation de la formation est réalisée par des formateurs spécialistes du domaine de la sécurité, et titulaires des attestations et certificats nécessaires à la réalisation de formations. • Formateurs : Mme GOGUEL Bernadette, M. CHAVOT Raphaël, M. DEMOUGEOT Mariel, M. PAGES Jérôme, M. BLONDON Yann. • Le coordinateur de l'action dispose des compétences nécessaires pour accompagner l'équipe pédagogique tout comme les candidats dans leurs parcours.
Suivi de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Sur le centre de formation : - Un bilan est fait tous les jours par le formateur - Les stagiaires émargent tous les jours une feuille de présence - Les intervenants – formateurs émargent le présentiel des stagiaires tout comme le référentiel de formation qu'ils ont dispensé. • En fin de formation : - Le stagiaire bénéficie d'un certificat sauveteur secouriste du travail - Accompagnement administratif si besoin • A l'issue de la formation : - Un suivi des candidats est réalisé avec une relance tous les deux ans (Date de fin de validité)
Evaluation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Examen : - Cas concret - Evaluation orale • Fin de l'action : - Evaluation de la prestation de formation « à chaud » (<i>tour de table et bilan écrit</i>).
Passerelles et débouchés possibles	<ul style="list-style-type: none"> • Monitorat SST • Référent secouriste en entreprise • Prérequis SSIAP